

MANCEAU (M. Robert), Député du département de la Sarthe.

Son élection est validée [13 juin 1946] (A., p. 2532). — Est nommé membre : de la Commission de la défense nationale [26 juin 1946] (p. 2534) ; de la Commission des moyens de communication (chemins de fer, marine marchande et pêches et lignes aériennes) et des postes, télégraphes et téléphones [4 juillet 1946] (p. 2536).

Dépôt :

Le 27 septembre 1946, un rapport au nom de la Commission des moyens de communication (chemins de fer, marine marchande et pêches et lignes aériennes) et des postes, télégraphes, téléphones sur le projet de loi tendant à approuver un quatrième avenant à la Convention du 26 novembre 1929, approuvée par la loi du 4 mars 1933, passée entre l'Etat et la Société générale des chemins de fer économiques pour l'exploitation des lignes secondaires d'intérêt général de Chateaucé à la Guerche et de Sancoins à Lapeyrouse, n° 1092.

Interventions :

Son rapport, au nom du 10^e Bureau, sur les opérations électorales du département des Deux-Sèvres [12 juin 1946] (A., p. 2525).

MARC-SANGNIER (M.), Député du département de la Seine (5^e circonscription).

Son élection est validée [13 juin 1946] (A., p. 2532). — Est nommé membre : de la Commission de l'éducation nationale et des beaux-arts, de la jeunesse, des sports et des loisirs [26 juin 1946] (p. 2534). — de la Commission de l'intérieur, de l'Algérie et de l'administration générale départementale et communale (*ibid.*).

Interventions :

Participe au débat, sur la demande de discussion immédiate du projet de loi de M. Péron concernant la réforme de l'organisation de la Haute Cour de justice : *Ses explications de vote*

[8 août 1946] (A., p. 3083). — Prend part à la discussion : de propositions de loi relatives à l'élection des membres de la Chambre des Députés : *Discussion générale* [23 septembre 1946] (p. 3941 et suiv.) ; Art. premier : *Ses observations contre les amendements* [30 septembre 1946] (p. 4280) ; — du projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1946 : Art. 153 A : *Son amendement* [26 septembre 1946] (p. 4108).

MARIE (M. André), Député du département de la Seine-Inférieure (1^{re} circonscription).

Son élection est validée [13 juin 1946] (A., p. 2532). — Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [26 juin 1946] (p. 2534).

Dépôts :

Le 11 juillet 1946, une proposition de loi tendant à la modification, en faveur des réfractaires, des dispositions de l'ordonnance du 1^{er} mai 1943, sur la réintégration obligatoire dans l'emploi, n° 119. — Le 11 juillet 1946, une proposition de loi tendant à modifier, en faveur des réfractaires et des maquisards, les dispositions de l'article 9 du décret du 26 septembre 1939, réglant les rapports entre bailleurs et locataires en temps de guerre, n° 120. — Le 11 juillet 1946, une proposition de loi tendant à assurer aux réfractaires et maquisards le versement de la prime, dite « primes de libération », n° 121. — Le 11 juillet 1946, une proposition de loi tendant à assurer aux réfractaires et maquisards leur congé payé pour la période 1944-1945, n° 122. — Le 11 juillet 1946, une proposition de loi tendant à assurer aux réfractaires et maquisards, contraints au chômage par faits de guerre, le bénéfice de la loi du 8 janvier 1944, modifiée par la loi du 20 mai 1944, n° 135.

Interventions :

Participe à la discussion de propositions de loi tendant à établir la Constitution de la République française : DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ; Art. 76 : *Ses observations* [10 septembre 1946] (A., p. 3598). — Est entendu : sur le règlement de l'ordre du jour [17 septembre 1946]